
CONSEIL MUNICIPAL DU 03 SEPTEMBRE 2020

En ordre du jour, les devis pour la rénovation de la façade ont été analysés et l'entreprise la mieux offrante a été retenue. Les travaux seront effectués d'ici à la fin de l'année. La porte latérale de la mairie sera également remplacée.

Le conseil a ensuite procédé à la désignation de M. Olivier Boulenc comme délégué auprès de l'Agence départementale d'Aveyron Ingénierie.

L'aménagement de la salle de loisirs dans le bâtiment de la mairie suit son cours : l'installation d'une cuisine sera effectué d'ici à la fin de l'année. Les sols et peintures seront refaits. Des électriciens ont été sollicités pour des devis afin de mettre au norme le tableau électrique et rajouter les prises et alimentations nécessaires de la salle. L'objectif est de pouvoir mettre à disposition cette salle début 2021.

Un point sur les dossiers en cours est ensuite effectués. L'étude pour la création d'un point d'observation aux ruines « Outzen » en haut du village, et d'une table d'interprétation (en partenariat avec l'association Combret Animation Patrimoine) est en cours.

Il est également projeté de sécuriser certains remparts du village en des points particulièrement dangereux.

Des devis ont été reçus pour la réfection de cloches à St Amans et pour changer le tableau électrique de commande des cloches de Combret.

Un technicien du SIEDA est venu pour voir s'il était possible de faire une extension du réseau d'éclairage public au terrain de pétanque et dans d'autres points du village. Le SIEDA proposera également un plan pluriannuel pour changer les ampoules par des LED ce qui permettrait de baisser la consommation électrique.

Le projet de la construction d'une salle multi associative mutualisé va être lancé. Le Parc Naturel Regional des Grands Causses va être sollicité pour un accompagnement sur ce projet, ainsi que pour le projet cœur de village incluant le point d'observation et la sécurisation des remparts du village.

En question diverses, les points suivants sont évoqués :

- Un état des lieux des voiries communales et des besoins privés (selon tarification de la communauté de communes) va être effectué sur la commune afin de préparer, planifier et prioriser les travaux à effectuer pour les prochaines années, en lien la commission voirie de la communauté de communes.
- Un recensement des panneaux de signalisation manquants ou détériorés a été faits. Une commande de ces panneaux va être réalisée.
- Un recensement des poubelles manquantes et des socles à réaliser a également été fait et sera soumis à la commission environnement et ordures ménagères.
- Un travail sur l'attribution des concessions des cimetières va être entrepris avec le support d'Aveyron Ingénierie, pour une procédure d'attribution de concessions afin de régulariser les concessions existantes et réglementer les concessions à venir
- 160 habitants de la commune se sont inscrits à ce jour pour la réception de la lettre d'information et le service d'envoi de SMS. L'inscription est dorénavant possible, directement sur la page internet de la commune, à l'adresse suivante : <http://www.combret-aveyron.fr/mairie-bulletin.html>
- Un compte Instagram a été créé ou seront postés photos et vidéos mettant en valeur la commune.
- Le projet d'adressage des rues est mis en suspens pour le moment principalement par manque de temps.

La procédure de mise en place du PLUi Plan Local D'Urbanisme Intercommunal, initié en 2019, a repris en septembre avec la communauté de communes. A ce propos, les habitants de la commune sont conviés à venir le mercredi 30 septembre à 20h à la salle des fêtes de Belmont, afin de s'informer sur la démarche, les étapes de la procédure et les résultats du diagnostic territorial. Les questions ou points relevant de l'intérêt privé ne seront pas abordés au cours de la réunion. Pour cela, un registre est ouvert en mairie pour recueillir tous les projets de construction ou d'aménagement des habitants afin d'affiner la carte communale.